L'insoutenable légèreté de la préposition en

Dany Amiot¹ Walter De Mulder²

Abstract: Although the French preposition *en* has a very flexible meaning, it is possible to distinguish two broad classes of senses: (i) the "localizing" ones, where *en* expresses, roughly, 'interiority' in several domains of experience, and (ii) the "qualifying" ones, where the use of *en* implies a qualification of the first element of the relation expressed by the preposition. The localizing senses were commonly used in old French, but the relation between the two classes of senses mentioned above has shifted and the qualifying sense is by far the most frequent one in contemporary French. We argue, however, (i) that this "qualifying" sense gets different interpretations according to the contexts in which the preposition occurs, and (ii) that in some of its uses the preposition is part of larger constructions, so that its interpretation in these constructions can no longer be related to some kind of basic meaning.

Key words: preposition, semantics, diachronic evolution

1. Introduction

La préposition *en* est en général considérée comme extrêmement polysémique (cf. son entrée dans le *TLF*, qui fait plus de quatre pages), cette flexibilité sémantique extrême explique que Spang-Hanssen (1963) l'ait rangée parmi les prépositions « incolores », avec à et *de*, ce qui n'implique évidemment pas que cette préposition soit vide de sens. En ce qui concerne *en*, il est clair que si on remplace cette préposition par d'autres sémantiquement proches, ce changement donne lieu à des différences d'interprétation qu'on ne peut attribuer qu'à la présence ou à l'absence de la préposition elle-même:

(1) Il est à la prison ('il y travaille' / 'il rend visite au prisonnier', etc.)
 Il est dans la prison (localisation spatiale)
 Il est en prison (équivaut, plus ou moins, à 'il est prisonnier')

¹ Université de Lille 3, STL-UMR 8163 du CNRS; dany.amiot@univ-lille3.fr.

² Université d'Anvers; walter.demulder@ua.ac.be.

Nous essaierons de montrer que la préposition en n'est pas désémantisée, même si nous reconnaissons qu'il n'est pas facile de lui attribuer un ou des sens, et ceci d'autant plus que, comme l'ont très justement noté Franckel & Lebaud (1991: 57), « la distribution des termes qui peuvent suivre ou non en se présente de façon apparemment anarchique ».

Nous partirons d'un premier classement de ses emplois, pour retracer ensuite la manière dont ces différents usages ont pu apparaître au cours du temps. Puis nous chercherons à faire le départ entre ce qui, dans l'interprétation, relève de la préposition et ce qui relève du contexte. Nous montrerons ainsi que la préposition a subi un changement de sens que l'on peut décrire avec Gougenheim (1950) comme un déplacement de son « centre de gravité »: alors que *en* connaissait en ancien français principalement des emplois localisateurs, les usages les plus fréquents en français moderne expriment plutôt un sens « qualitatif ».

La prise en compte de deux particularités – le fait qu'une préposition est un élément fondamentalement relationnel et le fait que la préposition *en* introduit généralement un nom non déterminé – sera au cœur des analyses que nous allons proposer. Pour plus de simplicité, nous reprendrons la représentation symbolique utilisée dans Pottier (1962), à savoir ARB, où R symbolise l'élément relationnel, c'est-à-dire la préposition, B le régime de la préposition, et A l'élément qui sert de support à la relation; ainsi, dans un *manteau en laine*, *manteau* est symbolisé par A, *en* par R et *laine* par B.

2. Les différentes interprétations des syntagmes prépositionnels introduits par en

Nous allons établir, d'une façon qui peut sembler *a priori* un peu arbitraire, une première distinction entre les emplois où la préposition permet d'effectuer une sorte de localisation et ceux où elle ne semble pas remplir ce rôle.

2.1. Emplois localisateurs ou assimilés

Si on considère, comme c'est généralement le cas, qu'une préposition comme *en* marque l'intériorité, et plus précisément, le fait qu'une entité est contenue dans une autre ou se situe à l'intérieur des limites de celle-ci, il est possible de distinguer trois sortes de localisation: la localisation spatiale, la localisation temporelle, et la restriction «domaniale».

2.1.1. Localisation spatiale

L'usage de *en* pour exprimer la localisation spatiale est relativement contraint, ce que montrent les exemples sous (2):

- (2) a. Il habite *en* France, *en* Belgique, *en* Allemagne / *en* Bourgogne, *en* Franche-Comté, etc.
 - b. Il habite *au* Luxembourg, *au* Maroc, *à* Cuba / *dans* le Nord, *dans* le Rhône, etc.
- (3) Il est en prison / en mer / en ville / en classe

Si, en (2a), en paraît bien servir à localiser le référent de il dans les limites d'un pays ou d'une région, on constate qu'il entre en concurrence avec deux autres prépositions, à et dans, sans qu'une différence notable dans l'interprétation intervienne (2b). Deux arguments (au moins) indiquent que l'emploi de la préposition est peu libre dans ce cas, au moins en français actuel: (i) il est difficile de justifier, au niveau sémantique, le choix de la préposition; ce sont plutôt des considérations phonétiques (initiale consonantique vs vocalique) ou flexionnelles (genre féminin vs masculin) qui semblent régir l'alternance entre en et à ou entre en et dans; (ii) l'interprétation de pure localisation illustrée en (2) est limitée à certains types de noms, principalement les toponymes³.

Lorsque le N introduit par *en* dénote une entité concrète qui n'est pas un toponyme, comme dans les exemples sous (3), il y a bien, d'une certaine manière, localisation spatiale (le référent du sujet *il* (A) est bien situé à l'intérieur des limites du référent du N qui suit la préposition (B)), mais, comme on le verra un peu plus tard au § 2.2., l'interprétation ne se limite pas à la seule idée de localisation. En d'autres termes, avec *en*, la localisation purement spatiale se limite à la localisation géographique telle qu'elle se présente dans les exemples sous (2).

2.1.2. Interprétation temporelle

Dans les exemples sous (4), on a affaire, non plus à de la localisation spatiale, mais à une interprétation temporelle:

- (4) a. Cet arbuste fleurit *en* juin
 - b. *En* automne, les hêtres ayant des branches jaunes parmi un ensemble encore vert semblent présenter de longs fruits d'or (Barrès, *Mes cahiers*, t.2)
 - c. Il a écrit cette lettre *en* quelques minutes

Cette interprétation apparaît lorsque *en* est suivi là aussi d'un certain type de noms. En (4a) et (4b), ce sont ce que Van de Velde (2000a/b) a appelé « des noms propres de temps »: les noms de mois, de saisons, les dates, etc. ⁴ En (4a), le SP introduit par *en* porte sur la relation

³ Sur ce genre d'emplois, voir également Herslund (1988).

⁴ Sur les N de temps, voir aussi Berthonneau (1989). Un relecteur nous a fait remarquer tout à fait judicieusement l'incapacité pour *en* à introduire des syntagmes dénotant

entre le sujet et le prédicat, en (4b), il est extraprédicatif et porte sur la totalité de la phrase; dans les deux cas cependant, il sert à délimiter le cadre temporel à l'intérieur duquel l'événement auquel renvoie la relation sujet-prédicat ou le dictum véhiculé par l'énoncé peuvent être déclarés vrais.

L'exemple (4c) est un peu différent des deux premiers dans la mesure où (i) nous n'avons plus un N propre de temps mais un nom de mesure temporelle (ici *minute*) et (ii) le SP introduit par *en* n'introduit pas à proprement parler un cadre temporel à l'intérieur duquel a lieu un événement, mais la durée que prend l'effectuation du procès; nous verrons que ce second sens temporel se rattache facilement au premier, plus « localisateur ».

2.1.3. Restriction « domaniale » / « disciplinaire »

Un dernier cas, un peu différent mais qui peut être rapproché de la localisation spatiale (ou temporelle), est celui illustré par les exemples (5), qu'on peut qualifier de « restriction domaniale » ou « disciplinaire »:

- (5) a. Des spécialistes en biologie médicale
 - b. *En* linguistique, on s'accorde généralement à définir la modalité comme un domaine sémantique [...]
 - c. En viande bovine, le revenu est faible

Le régime de *en* est ici typiquement un nom de domaine (comme dans nos exemples *biologie médicale*, *linguistique*), même si Vigier (2003), qui a étudié la construction avec extraposition du complément (cf. (5b)), a montré que d'autres types de noms, liés d'une manière ou d'une autre à des activités normées, peuvent fonctionner de la même manière; cf. par exemple (5c). Dans ce type d'emplois, le syntagme prépositionnel introduit par *en* a un rôle restrictif. Lorsqu'îl est intégré à la proposition, il restreint l'extension du terme sur lequel il porte; en (5a), par exemple, il restreint la référence du nom *spécialiste*. Lorsqu'îl est extraprédicatif, en position de topique, il fonctionne comme adverbe de point de vue, selon la terminologie de Mørdrup (1976) ou de Nølke (1990), et sert à restreindre la portée de ce qui est dit à un domaine de spécialité.

2.1.4. Métaphore ou sens abstrait?

Dans les trois interprétations que nous venons d'évoquer, il est possible de parler de « localisation », dans la mesure où une

des jours, que le nom de jour soit exprimé (*en lundi) ou non (*en 10 janvier); un travail plus approfondi sur les impossibilités de ce type permettrait sans doute d'affiner notre connaissance de la grammaire de en.

entité (le plus souvent engagée dans le processus décrit par le prédicat) est, d'une manière ou d'une autre, située à l'intérieur d'un cadre (spatial, temporel ou domanial) et délimitée par celui-ci. Cela pourrait inciter certains à décrire le rapport entre ces trois emplois en termes de transfert métaphorique. Il faut noter toutefois que le concept de « localisation » ne désigne pas vraiment la même réalité dans les trois domaines et qu'il ne peut leur être appliqué qu'en vertu d'équivalences analogiques (Leeman 1998b). En outre, même si, en théorie, on considère que ce rapport est métaphorique, il n'est pas évident que celui-ci soit accessible à tous les locuteurs⁵. D'un point de vue synchronique par ailleurs, il est possible que ces trois emplois partagent une signification commune plus abstraite, qui prendra des valeurs spatiale, temporelle ou restrictive en fonction du contexte, plus particulièrement en fonction du sens du nom qui fait partie du régime. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'expliquer pourquoi les usages de localisation spatiale illustrés par les exemples sous (2) sont à ce point contraints. Nous reviendrons plus en détail sur ces interprétations ultérieurement.

2.2. Emplois non (strictement) localisateurs

Dans cette partie, outre les exemples (3) que nous rappelons ci-dessous, nous regrouperons des emplois aussi différents que ceux apparaissant sous (6), dont certains sont, selon Gougenheim (1950: 56), plus fréquents en français moderne que les emplois spatiaux proprement dits:

- (3) Ils sont en prison / en mer / en classe / en ville
- (6) a. Les soldats marchaient en silence⁶
 - b. Il est *en* colère
 - c. La maison est *en* feu
 - d. Un manteau en laine
 - e. Il s'est transformé en animal féroce
 - f. Ce texte a été traduit en français par Maria
 - g. Cette classe se subdivise en plusieurs sous-classes
 - h. Il croit en Dieu

Nous avons déjà noté ci-dessus que en et dans sont deux prépositions de sens très proche, qui expriment l'une et l'autre, du

⁵ Rice, Sandra et Vanrespaille (1999) ont testé le transfert espace-temps sous-jacent aux emplois temporels de prépositions comme *in* et *at* en anglais et *in* en néerlandais, mais ils n'ont pas trouvé d'arguments qui montreraient que les locuteurs ont toujours accès à ce transfert métaphorique. De plus, Kemmerer (2005) a montré que des lésions au cerveau peuvent rendre inaccessible le sens spatial ou le sens temporel, indépendamment l'un de l'autre. Voir également Cappelle (2006).

⁶ Voir également Katz (2002: 46), à qui nous empruntons cet exemple.

moins à première vue, l'intériorité. La plupart des auteurs qui ont étudié ces prépositions (Guillaume 1919, Spang-Hanssen 1963, Guimier 1978, Waugh 1976, Franckel & Lebaud 1991, Katz 2002, etc.) considèrent qu'elles se distinguent d'abord et avant tout par la détermination de leur complément: celui de *en* est fréquemment un nom non déterminé et non expansé (cf. les exemples cités jusqu'à présent), alors que le complément de *dans* est, lui, déterminé, d'où l'agrammaticalité, par exemple, de (7a):

(7) a. *Ils sont dans prison.

Doter un nom d'une expansion entraîne aussi l'emploi d'un déterminant, et donc, le plus souvent, l'emploi de *dans*:

(7) b. *Ils sont en prison sinistre / Ils sont dans une prison sinistre

Selon Spang-Hanssen (1963: 182), cette différence explique pourquoi en se combine facilement avec les toponymes: ces noms sont généralement employés sans déterminant. Selon nous, elle a surtout des conséquences importantes au niveau sémantique. Le complément déterminé de dans est une expression référentielle et peut, en tant que telle, renvoyer à une entité autonome, indépendante par rapport à l'entité désignée par A, le premier terme de la relation. On ne saurait en dire autant du complément de en: l'absence de déterminant implique que ce complément ne constitue pas une expression référentielle⁷; l'ancrage référentiel est plutôt assumé par A, le premier élément de la relation exprimée par en, c'est-à-dire en (3), ils; l'interprétation des deux expressions est alors indissociable. Cette intuition a déjà été décrite par Guillaume (1919: 267): « La révolution dans la forme de la fonction marquée par le passage de *dans* à *en* trouve sa représentation intégrale dans une phrase comme un livre qu'on jette dans le feu ne tarde pas à être en feu, où l'on voit deux natures (livre et feu), d'abord externes l'une à l'autre, prendre position si intimement l'une dans l'autre qu'à partir d'un certain moment l'une est l'autre. ».

Ceci confirme l'interprétation que nous avions donnée des exemples sous (1) repris sous (3), à savoir que, alors que les SP à la prison et dans la prison renvoient sans plus à l'endroit où se situe le référent du sujet de la phrase, et que dans précise que celui-ci se trouve inclus dans les limites spatiales du bâtiment, ils sont en prison suggère

⁷ Ce qui n'est pas propre à la préposition *en*; il en serait de même avec une autre préposition suivie d'un N non déterminé, par ex. *sur* (*sur place*), *avec* (*avec patience*) ou *pour* (*fermé pour travaux*). Autre cas fréquent où le N ne constitue pas une expression référentielle: dans les associations V + N nu, du type *faire peur, avoir soif, mettre pied à terre*, etc. Sur ce sujet, voir par exemple Culioli (1990) et Anscombre (1986, 1991a et b).

que les personnes désignées par *ils* sont des prisonniers. Comme l'ont signalé plusieurs auteurs (Guillaume 1919, Spang-Hanssen 1963, Katz 2002, Leeman 1998a, Khammari 2006 par exemple), *être en prison* se dit de prisonniers et non, par exemple, de visiteurs ou de gardiens. Le SP *en prison*, associé à la copule *être*, renvoie donc à un état qui qualifie le sujet. En outre, comme le notent aussi bien Waugh (1976: 94) que Guimier (1978: 297), un SP comme *dans la prison* dénote une prison matérielle, particulière et spécifique, alors que *être en prison* ne renvoie pas à une prison particulière mais, comme on vient de le dire, à un état relatif au sujet. Cette capacité que possède *en* à introduire des états, notamment avec la copule *être*, a été très bien analysée par Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000).

Ce rôle « qualifiant » se retrouve dans les autres exemples de (3): être en mer (déjà analysé par Leeman 1997) ou être en classe, mais aussi dans l'exemple de Katz cité en (6a), et que nous rappelons ci-dessous:

(6) a. Les soldats marchaient en silence [...]

Le SP à valeur adverbiale *en silence* ne porte pas, ou pas uniquement, sur le verbe *marcher*, mais également sur le sujet *les soldats*: sémantiquement une telle phrase pourrait se gloser par 'les soldats étaient silencieux en marchant'⁸; à nouveau le SP introduit par *en* sert à qualifier le syntagme sur lequel porte le SP; il fonctionne ici comme ce que Molinier & Levrier (2000) dénomment un « adverbe orienté vers le sujet ».

A partir des exemples qui viennent d'être étudiés, on relève donc deux particularités des SP introduits par *en*; ils ont un rôle qualifiant (même dans la plupart des cas où une interprétation spatiale est possible), et ils permettent une sorte de redéfinition ou de requalification de A, le premier terme de la relation. Quant à l'interprétation de *il est en ville*, elle est un peu moins évidente que dans les cas précédents car il existe de nombreuses activités stéréotypiques liées à la ville, par ex. faire les magasins, aller au cinéma, ou autres. *Vivre en ville* est, de ce point de vue, plus facilement interprétable⁹.

⁸ Voir d'ailleurs Guillaume (1919) et Spang-Hanssen (1963) pour des remarques tout à fait comparables à propos de *avancer en silence*. En silence ne permet visiblement qu'une seule interprétation, alors que *silencieusement* (les soldats marchaient silencieusement) en permet deux; la première est similaire à celle de *en silence*, mais dans la seconde, l'adverbe porte sur le verbe marcher (leur marche était silencieuse). Merci à l'un de nos relecteurs d'avoir pointé ce fait.

⁹ Nous avions, dans une version précédente de cet article, posé la question de savoir pourquoi on dit facilement *vivre en ville* alors qu'on dit plutôt *vivre à la campagne*. Outre que *vivre à la ville* et *vivre en campagne* sont attestés, ces formulations ne sont pas nécessairement équivalentes: pour certains *vivre à la campagne* se dirait plutôt d'un citadin qui choisit de s'installer à la campagne alors que *vivre en campagne* serait lié au mode de vie du campagnard. Une distinction de même type pourrait être faite pour *vivre à la ville* (se dirait de quelqu'un qui n'en est pas originaire) et *vivre en ville* (serait lié au mode de vie).

En outre, si un syntagme prépositionnel introduit par *en* peut avoir un rôle qualifiant, cela ne concerne pas n'importe quelle qualité. Comme le signalent Franckel et Lebaud (1991: 59), la qualification apportée par un tel SP est différente de celle apportée par un adjectif. Ils opposent ainsi (8a) et (8b):

(8) a. Il est beau b. Il est *en* beauté.

Beau dans il est beau « correspond à une caractéristique de il », alors que il est en beauté « ne peut référer qu'à un état circonstanciel [...]. En beauté n'introduit pas une spécification de ce que il est ». Être en beauté ne renvoie donc pas à une qualité présentée comme inhérente, essentielle, mais à une qualité contingente, acquise souvent au terme d'un processus (par exemple ici, pour être en beauté, il faut s'être fait beau, c'est-à-dire avoir pris soin de ses vêtements, de sa coiffure, etc.). L'état auquel renvoie un SP introduit par en est donc souvent un état résultatif¹⁰.

Les autres exemples qui apparaissent sous (6) illustrent bien cette particularité:

- Être en colère, comme être en feu, renvoient à des états non permanents qui résultent souvent d'un événement antérieur, que ce soit des états psychologiques ou non¹¹. Cependant, bien que ces états soient contingents, ils affectent l'entièreté de l'entité dont l'état est prédiqué, ici le sujet *il* ou *le livre*. Ce qui correspond à l'intuition exprimée par Guillaume dans l'extrait cité ci-dessus.
- Il en va de même lorsque le complément prépositionnel complète un nom, comme en (6d) *manteau en laine*, on pourrait ajouter *mur en pierre*, même si cela paraît moins évident, au moins *a priori*: dans ces structures, le N₁, *manteau* ou *mur* dénotent une entité manufacturée et non une entité naturelle; le fait que celle-ci soit, respectivement, *en laine* ou *en pierres* résulte de ce processus de création et ne concerne pas leur essence: un manteau peut être en laine, en fibre synthétique, ou autre (ce qu'affirme très clairement Leeman 1997) et tout mur n'est pas nécessairement en pierres¹².
- Quant aux exemples (6e), (6f), et (6g), ils sont susceptibles de recevoir le même type d'analyse: le syntagme prépositionnel introduit par *en* dénote un état résultant, que ce soit au terme d'un processus de transformation changement d'aspect ou de comportement (6e), traduction d'une langue dans une autre (6f) –, ou le résultat d'une activité intellectuelle aboutissant à une opération de classification

¹⁰ Ce que confirme la compatibilité de *en* avec des verbes comme *changer*, *transformer*, etc. *(en X)*. Pour un avis contraire, voir Anscombre (2001).

¹¹ Sur la différence entre états, qualités et sentiments, voir Van de Velde (2000b).

¹² Voir également Van de Velde (1995: 123), ou Leeman (1998a).

par le biais d'une opération de partition, comme en (6g). Cet état résultant est présenté comme non essentiel: la transformation ou la décomposition en sous-classes /sous-parties n'altère pas l'identité première de *il*, du livre ou de la classe¹³.

2.3. Emplois récalcitrants

Deux emplois pourtant courants nous semblent difficiles à expliquer à partir de l'hypothèse avancée ci-dessus. Le premier est illustré par *croire en Dieu* cité sous (6h): de prime abord, *en Dieu* n'y constitue pas un état contingent de celui qui croit. Leeman (1998a) propose néanmoins de rattacher cet emploi au cas général, en soutenant l'idée que dans *Jean croit en Dieu*, il n'y a aucune indépendance conceptuelle entre A, *Jean*, et B, le référent du nom introduit par la préposition *en*, *Dieu*: Jean croit non seulement à l'existence de Dieu, mais aussi à une certaine image / représentation qu'il a de Dieu. Pour étayer son idée, elle oppose *croire* à et *croire en* par le biais de deux exemples que nous lui empruntons:

(9) La ville de Valenciennes croit *en* son maire [?]La ville de Valenciennes croit *à* son maire

Si *croire* à est peu acceptable, c'est, selon Leeman, parce qu'il est tout à fait curieux d'avoir à poser l'existence du maire de Valenciennes; *croire* en en revanche indique que c'est « une certaine idée » du maire qui est en jeu. L'argument n'est toutefois pas convaincant; une vérification rapide sur Google montre qu'il existe beaucoup de contextes où l'on peut choisir entre à et en, sans que l'on puisse déceler une nuance sémantique claire:

- (10) a. croire *en* / à l'action politique, croire *en* / à l'homme, croire *en* / à la France, croire *en* / à l'avenir
 - b. croire au / en son destin, croire à / en la sortie de crise en Côte d'Ivoire
 - c. croire en l'astrologie / croire à la voyance
 - d. croire \dot{a} la croissance / croire en la chimère de la croissance (dans le même article, à deux lignes de distance)¹⁴

¹³ Une telle analyse reste vraie même avec des verbes de « destruction » comme *couper*, *découper*, *cisailler*, etc.; dans *Découpez le poulet en petits morceaux*, le SP introduit par *en* dénote bien un état résultant du processus découper; et même si nous n'avons plus UN poulet, les morceaux de poulet sont toujours DU poulet; sur la question des référents évolutifs, cf. Kleiber (1997a et b) par exemple.

 $^{^{14}}$ Voir également Spang-Hanssen (1963: 213), qui note que la question *Croyez-vous en Dieu?* dans Camus (*La Peste*, p. 145) « ne traduit que le désir de savoir si le docteur est athée ou non » et conclut qu'il n'est pas exclu que dans certains contextes *croire en* « ne dise rien de plus que *croire à* ».

Il est donc bien possible qu'en français actuel l'alternance entre \dot{a} et en ne soit pas toujours pleinement motivée, du moins avec certains verbes comme croire, espérer, etc.

Le deuxième type d'emploi récalcitrant qui ne paraît entrer dans aucune des deux grandes classes de sens que l'on a distinguées, à savoir les sens de localisation (§ 1.1.) et le sens qualitatif (§1.2.), concerne la séquence en + N de moyen de transport, illustrée en (11):

- (11) a. voyager en train, en bateau, en avion, en vélo, en moto, en tandem
 - b. voyager à pied, à cheval
 - c. voyager à vélo, à moto

3. En: déplacement du centre de gravité?

Il faut conclure de ce qui précède qu'à part les emplois cités sous 1.3., les interprétations de la préposition *en* se concentrent, en français contemporain, autour de deux pôles ou, pour reprendre les termes de Gougenheim, deux centres de gravité: d'un côté, la localisation, spatiale ou temporelle, et la restriction domaniale; de l'autre, la qualification. Comme nous l'avons déjà expliqué dans le paragraphe 1.2., l'interprétation qualitative est due en grande partie à l'absence de déterminant devant le syntagme nominal régime de la préposition *en*, puisque ce syntagme perd ainsi sa pleine valeur référentielle. Dans ce qui suit, on expliquera (i) pourquoi il existe deux

 $^{^{15}}$ Katz (2002: 40) prétend que *en* présente le référent de son régime comme un véritable moyen de transport, alors que \hat{a} le présente plutôt comme un pur moyen de déplacement, ce qui expliquerait la différence entre (11d) et (11e):

⁽¹¹d) Il est venu au cours en vélo, en moto

⁽¹¹e) Il passe sa journée à vélo, à moto

Or une vérification rapide dans Google montre que *il est venu à vélo* compte plus d'occurrences que *il est venu en vélo* et que les deux prépositions peuvent apparaître le plus souvent dans les mêmes contextes. Une autre possibilité serait de distinguer, suivant plus ou moins en cela Cadiot (1991), entre la manière (à vélo) et le moyen (en vélo); chez Cadiot les prépositions étudiées étaient à (à la hache: manière) et avec (avec une hache: instrument), mais il n'est pas sûr que l'opposition soit claire à établir.

centres de gravité, (ii) quelle est la relation qui les unit et (iii) pourquoi le sens de localisation spatiale est relativement figé.

Nous partirons du constat que le sens spatial était plus courant en ancien français qu'en français moderne, où c'est plutôt le sens qualifiant qui est devenu prépondérant. En ancien français, la préposition exprimait les mêmes relations que la préposition latine in:

- une relation comparable à celle de contenant / contenu qu'exprime en français moderne dans, comme en $(12)^{16}$:
 - (12) Quant vus serez *el* palais seigurill 'Quand vous serez dans le palais seigneurial' (*Rol.*, v. 151)¹⁷
- une relation de superposition, équivalente à celle qu'exprime en français moderne *sur*, comme en (13):
 - (13) [...] Saraguce, ki est *en* une muntaigne '[...] Saragosse, qui est sur une montagne' (*Rol.*, v. 6)

Le sens spatial de « superposition » (13), qui était encore assez courant au XVIème siècle (Gougenheim 1951: 163), n'existe plus, en français moderne, que dans quelques expressions figées. La notion d'intériorité, quant à elle, a survécu¹⁸; en ancien français, son interprétation exacte pouvait varier d'un contexte à l'autre (interprétation dynamique vs statique), comme il ressort entre autres de l'exemple (14), où le syntagme prépositionnel désigne le point final d'un mouvement exprimé par le verbe, et de l'exemple (15), où le complément désigne simplement le lieu dans lequel une entité (non exprimée car la structure est impersonnelle et le contexte restreint) se situe:

¹⁶ Vandeloise (1986) se sert de la notion contenant / contenu pour décrire les usages de la préposition *dans* en français moderne. Rappelons, à l'appui du rapprochement entre *en* et *dans*, que cette dernière préposition (mais aussi la forme *dedens*) a semble-t-il été d'abord employée dans les contextes spatiaux dans lesquels *en* ne pouvait plus apparaître, entre autres pour des raisons phonétiques, *en le* ayant été éliminé ou remplacé par *au* ou par *ou* (voir Darmesteter 1890 et Gerdau 1909: 24-39).

¹⁷ Pour les exemples de la Chanson de Roland et leurs traductions, voir La Chanson de Roland. Texte établi d'après le manuscrit d'Oxford, traduction, notes et commentaires de G. Moignet. Paris, Bordas, 1980.

La notion d'intériorité est plus fondamentale pour le sens de en que celle de superposition. Cette dernière pourrait d'ailleurs résulter de la combinaison du sens de en avec celui de son complément: si en signale que la cible se situe à l'intérieur des limites de l'espace occupé par son régime, et que ce régime désigne une surface, l'interprétation se rapproche de celle de sur (voir également Buridant 2000: 487, § 392). A l'appui de cette analyse, Gerdau (1909: 60) cite l'exemple suivant d'Erec (v. 1625): « Les ataches li sont bailliees. Beles et bien aparelliees. Ele les fist tot maintenant. Metre el mantel isnelement. ». El mantel y désigne en effet la surface du manteau. Pour une analyse comparable de la préposition en en espagnol, qui peut également exprimer le concept contenant / contenu et celui de supériorité, voir Brzozowska-Zburzyńska (2006: 765).

- (14) Il les ad prises, *en* sa hoese les butet
 'Il les a pris, il les enfonce dans sa botte' (*Rol.*, v. 641)
- (15) Il est ecrit *en* la geste Francor 'Il est écrit dans la Geste des Francs' (*Rol.*, v. 1443)

Outre la localisation spatiale, en pouvait aussi servir à exprimer une sorte de localisation non spatiale, ce qui était le cas lorsqu'il introduisait des compléments temporels avec un nom d'événement (par ex. vie en (16)) ou un nom propre de temps (par ex. mois en (17)), ou des compléments renvoyant à des états affectifs, lorsque le nom régime était un nom abstrait dénotant un sentiment (cf. poür 'peur' en (18)):

- (16) N'avrez mis guere *en* tute vostre vie 'Vous n'aurez plus de guerre de toute votre vie' (*Rol.*, v. 595)
- (17) Cunquis l'avrat d'oi cest jur *en* un meis Il l'aura vaincu d'aujourd'hui en un mois' (*Rol.*, 2751)
- (18) E de Rollant sunt *en* grant poür 'Tous sont remplis de crainte pour Roland' (*Rol.*, v. 1815)

La notion d'intériorité prend donc ici aussi une valeur différente selon le contexte: en (18) par exemple, l'emploi de *en* implique une réinterprétation de l'état psychologique comme un « milieu » à l'intérieur duquel se situent les êtres humains auxquels renvoie le sujet de la phrase¹⁹.

En ancien français *en* pouvait donc déjà avoir des emplois statifs et dynamiques, spatiaux et non spatiaux, et l'exemple (19), qui illustre un cas d'emploi dynamique non spatial²⁰, montre que *en* était aussi déjà employé avec des verbes de transformation, pour justement introduire l'état résultant de cette transformation:

(19) Ensi fu changiez l'Arbre de blanc en vert (Queste, 215, 32, cité par Buridant 2000: 488, § 392)²¹

Par ailleurs, dès l'ancien français, la préposition pouvait introduire un syntagme prépositionnel à sens qualifiant, comme en (20):

¹⁹ Voir Van de Velde (1998) pour une analyse plus détaillée d'une réinterprétation comparable de *dans* comme un transfert métaphorique.

²⁰ Les exemples cités par Gerdau (1909: 61-78) montrent que *en* dynamique figurait dans de nombreux contextes non spatiaux.

Nous avons ici un exemple où le verbe est suivi de ses deux compléments prépositionnels, celui en *de* qui introduit l'état initial et celui en *en* qui introduit l'état résultant, ce qui est relativement peu fréquent en français moderne: des sondages effectués sur le verbe *traduire* montrent que l'état initial est très souvent non exprimé, car généralement déductible du contexte.

(20) Demi Espagne vos voelt *en* fiu doner 'Il veut vous donner en fief la moitié de l'Espagne' (*Rol.*, v. 432)

Le complément *fiu* décrit en effet la façon dont il faut concevoir la moitié de l'Espagne après le don du roi. Dans la mesure où la transformation impliquée par ce don est représentée comme un mouvement « vers » l'état en question (cf. l'exemple (19)), on peut déceler un rapport avec le sens spatial de en^{22} .

Il ressort de cet aperçu assez concis que, en ancien français, *en* exprimait déjà les sens distingués dans le premier paragraphe pour le français moderne. Son évolution sémantique a alors consisté en un simple « déplacement de son centre de gravité » (Gougenheim 1950: 56)²³:

- alors qu'en ancien français, la préposition s'employait encore couramment pour exprimer la localisation spatiale et temporelle, en français moderne, de telles interprétations ont été limitées à certains contextes:
- en ce qui concerne la localisation spatiale: aux toponymes, alors qu'en ancien français ce sens pouvait apparaître avec toutes sortes de noms concrets, comme l'ont montré les exemples (12) et (13);
- en ce qui concerne la localisation temporelle: aux noms propres de temps ou aux noms de mesure temporelle; en ancien français, cette interprétation pouvait aussi apparaître (cf. (16)), avec des noms impliquant une simple idée de temporalité.
- les interprétations « qualifiantes », quant à elles, ont eu tendance à se généraliser et à s'employer dans des contextes de plus en plus variés; comme cela a été souligné, même dans des emplois à première vue spatiaux comme *il est en mer*, l'interprétation du syntagme prépositionnel n'est plus purement spatiale.

Comme nous l'avons déjà noté, le déplacement du centre de gravité et l'absence de détermination du N introduit par *en* nous semblent liés, ce qui doit sans doute être corrélé à l'évolution phonétique de la préposition qui, en ancien français, se combinait avec l'article défini masculin singulier (*le*) et pluriel (*les*), créant ainsi des formes contractées comme *el*, *es*, *eu*, *ou*, et même, dans certains textes, *au* et *aux* (cf. aussi note 11). De cette évolution phonétique résultait un paradigme peu unifié et ambigu, certaines de ces formes pouvant être confondues avec celles obtenues à partir de la préposition à. De fait, les

²² Gerdau (1909: 68) propose d'analyser d'une façon comparable des expressions comme donner quelqu'un en mariage, etc.

²³ La préposition semble ainsi avoir connu une évolution comparable à celle de \dot{a} telle que celle-ci est décrite par Goyens, Lamiroy et Melis (2002). Ces auteurs constatent que le rôle basique de \dot{a} ne coïncide plus avec son sens locatif premier, mais s'identifie de plus en plus avec ses emplois régis, entre autres celui où \dot{a} sert à introduire le complément d'objet indirect (Goyens, Lamiroy et Melis 2002: 278). Voir également De Mulder (2008).

seuls contextes où en pouvait encore s'employer sans ambiguïté étaient ceux où il était suivi d'un N non déterminé. En contrepartie si l'on peut dire, dans s'est généralisé devant un syntagme nominal déterminé²⁴, or l'absence d'article a toujours été associée à la présence de noms ayant une extension dont les limites étaient peu précises²⁵. De ce fait, la préposition *en* a été de moins en moins employée avec des régimes permettant d'effectuer des localisations spatiales ou temporelles, puisque ceux-ci sont, dans la plupart des cas, bien déterminés; dans ces contextes, elle a généralement été remplacée par dans, sauf dans les emplois très fréquents, parfois même presque figés, où en était suivi d'un toponyme. En revanche, elle s'est maintenue lorsqu'elle était suivie de compléments aux référents moins bien circonscrits. Partant, le patron *en* + *N* a été associé dans l'esprit des locuteurs à une interprétation non référentielle. On comprend alors que, à l'opposé de ce qui se passait en ancien français, des noms comme mer ou prison, qui dénotent des entités concrètes pouvant être considérées comme des lieux si le contexte le permet (sur ce sujet, cf. Huyghe 2006, Aurnague 2009), acquièrent une interprétation « qualitative » dans en mer ou en prison.

Cette approche permet par ailleurs d'expliquer les deux emplois récalcitrants de en cités ci-dessus (§ 1.3.), à savoir (i) les emplois de en N pour désigner des moyens de transport et (ii) ceux où la préposition introduit le complément de croire.

Commençons par les emplois où *en* est suivi d'un nom désignant un moyen de transport. Le syntagme prépositionnel résultant désigne alors, en combinaison avec le verbe, une manière stéréotypique de se déplacer²⁶: *voyager en train*, etc. L'effet de stéréotypie est sans doute lié à l'absence d'article, qui fait qu'on n'interprète pas le régime comme renvoyant à un train particulier.

De tels cas ne sont cependant pas à mettre au même niveau que les emplois « locatifs / localisateurs » et les emplois « qualificatifs » analysés ci-dessus, car ils proviennent d'usages déjà courants en

²⁴ Que les locuteurs aient essayé d'éviter l'ambiguïté des formes ou ou au en remplaçant en par dans, est confirmé par Darmesteter (1890): des 55 occurrences de dans que celui-ci a repérées dans Les Amours de Ronsard, 31 sont suivies d'un article; parmi celles-ci, une seule occurrence est suivie de la, dix de les et vingt de le. Même si cette observation a besoin d'être confirmée par des recherches sur corpus plus systématiques, elle suggère que la préposition dans a d'abord été introduite dans les contextes où le SN était introduit par le ou les, et que son emploi s'est ensuite généralisé aux contextes où la préposition était suivie d'autres déterminants.

²⁵ Bien entendu, de l'ancien français au français moderne, l'absence de l'article a changé de valeur: en ancien français, un nom sans article pouvait encore avoir une référence « définie », l'article apparaissant dès qu'un nom avait une extension dont les limites étaient peu précises (Foulet 1930: 49). Son emploi se grammaticalisant, l'article est devenu en français un marqueur de la valeur référentielle du nom et son absence en est arrivée à marquer une valeur référentielle non autonome ou une valeur qualitative.

²⁶ Cf. également Anscombre (2001).

ancien français, où le syntagme prépositionnel désignait un instrument ou un moyen, comme « m'ardera on en un feu » (Aucassin et Nicolette 16, 13). Gerdau (1909: 92-93) note que dans ce genre d'exemples, l'interprétation du syntagme prépositionnel était d'abord ambiguë: celui-ci désignait l'endroit, mais aussi l'instrument. L'interprétation comme instrument serait ensuite devenue autonome, la préposition pouvant alors s'employer même en l'absence de contexte spatial, comme en (21):

(21) Il est payé? *En* quel monnoye (Pathelin 43, cité par Gerdau 1909).

En d'autres termes, il n'est pas exclu qu'à partir des emplois spatiaux se soit développé un patron ' $en + N_{\rm d'artefact}$ ', qui a ensuite été employé pour dénoter des moyens de transport, même si ceux-ci ne pouvaient plus être conçus comme des volumes possédant une intériorité; cette évolution ayant d'ailleurs peut-être été facilitée par l'existence d'expressions quasi figées comme "sist en destrier" (M. Brut, cité par Gerdau 1909: 61).

La fréquence avec laquelle un patron est employé pouvant avoir une incidence sur son degré de fixation dans l'esprit des locuteurs, on peut supposer que lorsque le patron mentionné ci-dessus a acquis une certaine stabilité, il a suffi d'y insérer un nom pour que celui-ci puisse être réinterprété comme désignation d'un moyen de transport, même si, de toute évidence, tous les noms ne sont pas également acceptables; un syntagme prépositionnel comme *en tonneau* sera pour le moins inattendu, et un contexte bien particulier sera nécessaire pour construire une interprétation plausible (cf. sur ce point Anscombre (2001: 188), qui imagine le cas d'un acrobate parcourant la distance entre Paris et Bordeaux en tonneau).

Pour expliquer l'autre emploi récalcitrant cité dans le paragraphe 1.3., celui de *croire en*, *espérer en*, etc., nous proposons de partir de l'usage de *en* pour désigner l'objectif ou la direction d'un mouvement comme en (22):

(22) En nort alum, de nort venum (Wace, *Rou*, 1^{re} p. 105 God., cité par Gerdau 1909: 75)

La croyance, l'espoir ou la confiance étant des états intentionnels, ils sont également dirigés et ont un objectif particulier. Il n'est donc pas surprenant que dès l'ancienne langue²⁷ on ait

²⁷ Il faut d'ailleurs noter que ce genre d'emplois existait déjà en latin, et qu'il faudrait donc effectuer des recherches systématiques sur corpus pour voir si un tel emploi était déjà fréquent à cette époque ou s'il ne s'est vraiment répandu qu'en ancien français.

employé le modèle du mouvement pour en parler, comme il ressort des exemples sous (23)²⁸:

- (23) a. *En* tels vassals deit hum aveir fiance (*Rol.* 3009, cité par Gerdau 1909: 77)
 - b. Je ne pourroye croire *qu'en* vous (Christ de Pis. 291. 85, Gerdau 1909: 78)

Cependant, même si l'on s'accorde à reconnaître que ces usages se sont certainement développés à partir des emplois spatiaux de la préposition, il ne faut pas en conclure que la préposition ellemême est ambiguë ou que les locuteurs actuels établissent encore un rapport avec le sens spatial. Il nous semble que les patrons V (croire, espérer, etc.) en N (ou d'ailleurs V (aller, voyager, etc.) en N) sont devenus des constructions qui font, en tant que telles, partie de la langue, avec l'interprétation particulière qui leur est associée. Dans des cas comme ceux-ci, l'usage de la préposition, qui est en grande partie sélectionnée par le verbe, ne se laisse donc pas expliciter par référence à un quelconque sens de base, et la préposition fonctionne d'une certaine manière comme un marqueur de cas. A côté de à ou de, souvent qualifiées de prépositions casuelles, des prépositions dites « lexicales », telles que en mais aussi sur ou pour peuvent aussi jouer ce rôle (cf. par ex. compter sur, passer pour, etc.); ceci permet aussi de comprendre pourquoi en a pu continuer à être employé dans ces contextes, alors qu'il a été remplacé, dans les emplois localisateurs, par dans.

4. Conclusions

D'un point de vue diachronique, les difficultés que posait en ancien français la présence de l'article défini après en expliquent au moins en partie l'évolution sémantique de celui-ci et le déplacement de son « centre de gravité »; en français moderne, à la différence de l'ancien français, la préposition n'exprime véritablement la localisation que lorsqu'elle est suivie de toponymes, ou à la rigueur, si l'on prend « localisation » dans un sens large, avec les noms de temps et les noms de domaine (ou pouvant être interprétés comme tels). Dans les autres cas, les interprétations, nous l'avons constaté, sont extrêmement labiles et dépendent des contextes, c'est le cas par exemple dans les structures à verbe être (être en prison / en colère) ou lorsque le SP introduit par en possède une valeur adverbiale ((marcher) en silence); il est alors difficile de considérer que la préposition possède elle-

²⁸ Merci à Dejan Stosic, qui nous signale un argument supplémentaire fondé sur la comparaison des langues: en serbe, par exemple, *croire en Dieu* se traduirait à l'aide d'une structure exprimant le déplacement final *verovati u Boga = u + SN-Acc final tout comme ići u Pariz* 'aller à Paris'.

même un sens qui pourrait être identifié par abstraction à partir des contextes dans lesquels elle figure. De fait, sémantiquement, le seul point commun à ces exemples non (exclusivement) localisateurs est leur caractère fondamentalement qualitatif, celui-ci étant en grande partie à attribuer à l'absence de déterminant.

Nous avons par ailleurs conclu (et cela va dans le même sens que ce qui vient d'être dit) que, lorsque la préposition introduit l'argument d'un verbe, elle est sélectionnée par celui-ci, et c'est l'ensemble V+en+N qui forme une « construction » unifiée, dont le sens n'est, dans la plupart des cas, plus entièrement compositionnel. De ce fait, les interprétations que en peut recevoir au sein de ces constructions ne doivent pas là non plus être directement reliées à un éventuel « sens de base » (spatial ou plus abstrait) que l'on pourrait proposer.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (1986), « L'article zéro en français: un imparfait du substantif? », Langue Française, 72, p. 4-39.
- Anscombre, J.-C. (1991a), « La détermination zéro: quelques propriétés », Langages, 102, p. 103-124.
- Anscombre, J.-C. (1991b), « L'article zéro sous préposition », *Langue française*, 91, p. 24-39.
- Anscombre, J.-C. (2001), «L'analyse de la construction *en tout N* par D. Leeman: quelques remarques », *Travaux de Linguistique*, 42-43, p. 183-198.
- Aurnague, M. (2009), «À cet endroit vs. dans un tel endroit: ce que à nous dit d'endroit et vice-versa», Langages, 173, p. 34-53.
- Berthonneau, A.-M. (1989), Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris VII.
- Brzozowska-Zbuzyńska, B. (2006), « La interioridad y el funcionamiento semántico de la preposición española *en* y francesa *dans* », *in* Bruña S. *et al.* (eds), *La cultura del otro: español en Francia, francés en España / La culture de l'autre: espagnol en France, français en Espagne*, réd. Sevilla: Departamento de Filología Francesa de la Universidad de Sevilla. Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española (APFUE), Société des Hispanistes Français (SHF), p. 761-767.
- Buridant, C. (2000), Grammaire nouvelle de l'ancien français, Paris, SEDES.
- Cadiot, P. (1997), Les Prépositions abstraites en français, Paris, Armand Colin.
- Cadiot P. (1991), « A la hache ou avec la hache? », Langue Française, 91, p. 7-23.
- Cappelle, B. (2006), « The TIME-IS-SPACE metaphor: Some linguistic evidence that its end is near », Communication au Second Biennial Conference on Cognitive Science, St-Petersbourg, 9-13 juin 2006.
- Culioli, A. (1990), Pour une linguistique de l'énonciation, T 1, Opérations et représentations, Paris, Ophrys.
- Darmesteter, A. (1890), *Reliques scientifiques*. Recueillies par son frère, 2 Vol., Paris, Léopold Cerf.
- De Mulder, W. (2008), « En et dans: une question de « déplacement »? », in Bertrand O., Prévost S., Charolles M., François J., Schnedecker C.

- (éds), Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes, Bern, Peter Lang, p. 277-291.
- Flaux, N., Van de Velde, D. (2000), Les noms en français: esquisse de classement, Paris, Ophrys.
- Foulet, L. (1930), *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Honoré Champion.
- Franckel, J.-J., Lebaud, D. (1991), « Diversités des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe », *Langue Française*, 91, p. 56-79.
- Gerdau, H. (1909), Die französische Präposition « en », Göttingen, Hubert & C°.
- Gougenheim, G. (1940), « Les prépositions *en* et *dans* dans les premières œuvres de Ronsard », in *Mélanges Huguet*, Paris, Bowen, p. 97-110.
- Gougenheim, G. (1950), « Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition 'en' en français moderne », *Journal de psychologie*, 43, p. 180-192.
- Gougenheim, G. (1951), Grammaire de la langue française du seizième siècle, Lyon / Paris, IAC.
- Goyens, M., Lamiroy, B., Melis, L. (2002), « Déplacement et repositionnement de la préposition à en français », *Linguisticae Investigationes*, XXV/2, p. 275-310.
- Guillaume, G. (1919), Le problème de l'article et sa solution dans la langue française, Rééd. 1975, Paris / Québec, Nizet / Presses de l'Université de Laval.
- Guimier, C. (1978), « En et dans en français moderne. Étude sémantique et syntaxique », Revue des langues romanes, LXXXVIII/2, p. 277-306.
- Herslund, M. (1988), « Sur la préposition en en français moderne », in Korzen H., Ghani M., Herslund M., Persen J. (éds), Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark. Articles publiés à l'occasion du 60e anniversaire d'Ebbe Spang-Hanssen, Copenhague, Museum Tusculanum Press, p. 79-87.
- Huyghe, R. (2006), Les noms génériques d'espace en français, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- Katz, E. (2002), « Systématique de la triade spatiale à, en, dans », Travaux de linguistique, 44, p. 35-49.
- Kemmerer, D. (2005), « The spatial and temporal meanings of English prepositions can be independently impaired », *Neuropsychologica*, 43/5, p. 797-806.
- Khammari, I. (2006), « De l'identité de la préposition *en* », *Modèles linguistiques*, 54/2, p. 115-135.
- Kleiber, G. (1997a), « Anaphore pronominale et référents évolutifs, ou Comment faire recette avec un pronom », in De Mulder W., Tasmowsky-De Ryck L., Vetters C. (éds.), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi, p. 1-29.
- Kleiber, G. (1997b), « Référents évolutifs et pronoms: une suite », in Kleiber G., Schnedecker C., Tyvaert J.-E. (éds.), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck (Université de Metz, Recherches Linguistiques 20), p. 115-148.
- Leeman, D. (1997), « Sur la préposition en », Faits de langue, 9, p. 135-143.
- Leeman, D. (1998a), Les circonstants en question, Paris, Kimé.

- Leeman, D. (1998b), « La métaphore dans la description des prépositions », *Verbum*, 20/4, p. 435-458.
- Molinier Ch., Levrier F. (2000), Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment, Genève / Paris, Droz.
- Mørdrup, O. (1976), « Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment », Revue Romane, 11, p. 317-333.
- Nølke, H. (1990), « Recherches sur les adverbes: bref aperçu historique des travaux de classification », *Langue française*, 88, p. 117-122.
- Pottier, B. (1962), Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane, Paris, Klincksieck.
- Rice, S., Sandra, D., Vanrespaille, M. (1999), « Prepositional semantics and the fragile link between space and time », in Masako K.H. et al. (eds), Cultural, Psychological and Typological Issues in Cognitive Linguistics. Selected papers of the Bi-annual ICLA Meeting in Albuquerque, Juillet 1995, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 107-127.
- Spang-Hanssen, E. (1963), Les prépositions incolores du français moderne, Copenhague, GEC Gads Forlag.
- Tyler, A., Evans, E. (2003), *The Semantics of English Prepositions*, Cambridge U.K. / New York, Cambridge University Press.
- Vandeloise, C. (1986), L'espace en français, Paris, Seuil.
- Van de Velde, D. (1995), Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions, Leuven / Paris, Peeters.
- Van de Velde, D. (1998), « Alice noyée dans ses larmes », *Verbum*, XX/4, p. 395-404.
- Van de Velde, D. (2000a), « Existe-t-il des noms propres de temps? », *Lexique*, 15, p. 35-45.
- Van de Velde, D. (2000b), *Grammaire des événements*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Vigier, D. (2003), « Les syntagmes prépositionnels en *en N* détachés en tête de phrase référant à des domaines d'activité », *Lingvisticae Investigationes*, 26/1, p. 97-122.
- Waugh, L.R. (1976), « Lexical Meaning: the Prepositions *en* and *dans* in French », *Lingua*, 39, p. 69-118.